



Suite à une demande de transcription

Par **naima42**, le **01/01/2008** à **21:10**

bonjour,

suite a ma demande de transcription que j'ai faite cet été après mon mariage

là j'ai reçu un courrier de Nantes qui me dit que moi et mon époux allons etre auditionnés ,lui au consulat moi à la mairie .

J'aimerais savoir si c'est arrivé à des personnes qui pourraient me dire comment sa se passe pendant l'audition e après .

en vous remerciant.